

Drom, avril 2003

13



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

COMMUNICATION

Chacun à Drom est habitué à recevoir le bulletin municipal *Le Dromadaire*, chaque année dans les derniers jours de janvier, depuis 14 ans déjà. Depuis bientôt 2 ans, un autre support de communication a été aussi utilisé plus fréquemment qu'auparavant : le *Communiqué de la Mairie*. Il est édité chaque fois qu'il apparaît important de diffuser une ou plusieurs informations ; il est alors complété par divers messages « secondaires » et peut ainsi représenter de une demi page à quatre pages ou plus ; il n'a pas, non plus, de périodicité définie. Quelques échos nous laissent croire qu'il reçoit un bon accueil, aussi il est proposé de lui donner une identité plus sympathique et plus locale en le baptisant . . . *Le Petit Dromadaire* !



MANIFESTATIONS

Le **19 avril**, il conviendra d'aller encourager nos sapeurs pompiers qui disputeront leur Parcours sportif à Meillonas.



Le **27 avril**, l'A.R.C.M.A. (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes) organisera sa 10^{ème} exposition / bourse d'échange. Thème de l'année : la rétrospective de cette manifestation. (de 06 H 00 à 18 H 00, entrée gratuite et repas sur place).

Le **8 mai**, à 11 H 30, aura lieu une commémoration au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Les **17 et 18 mai**, sous l'égide de l'Association Touristique du Revermont, un marché de potiers se tiendra à Meillonas, avec animations, conférence et exposition.

Le **18 mai**, les Vététiste de la 12^{ème} Cavaie passeront sur les hauteurs de notre territoire, du côté de Javernaz, et dans le secteur Luy / les Conches.



RELEVÉ DES COMPTEURS

E.D.F. informe qu'une société prestataire assurera la relève des compteurs dans la commune le **jeudi 24 avril**, pour établir les factures d'après les consommations réelles.

Les usagers sont priés de lui faciliter l'accès aux compteurs. Contact : 0.810.440.440

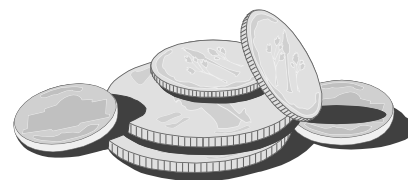
PERMANENCE PARLEMENTAIRE

M. Jean-Michel Bertrand, député, organise une réunion d'échange et d'information pour le canton, le **jeudi 15 mai**, de 18 H 00 à 20 H 00 à la mairie de Ceyzériat.

COMPTE ADMINISTRATIF 2002

DEPENSES				RECETTES		
F O N C T I O N N E M E N T	011	Charges à caractère général	44 914,62	013	Atténuation de charges	1 730,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	16 030,29	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	16 751,43
	014	Atténuation de produits	2 906,88	73	Impôts et taxes	29 762,00
	022	Dépenses imprévues	0,00	7322	Dotations de solidarité communautaire	513,00
	023	Virement à la section d'investissement	0,00	74	Dotations, subventions, participations	57 680,31
	65	Autres charges de gestion courante	19 944,87	75	Autres produits de gestion courante	6 684,26
	66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,04
	67	Charges exceptionnelles	1 307,00	77	Produits exceptionnels	
					RECETTES DE L'EXERCICE	113 121,04
		TOTAL DEPENSES	85 103,66	002	<i>Excédent antérieur reporté</i>	<i>199 659,13</i>
				TOTAL RECETTES	312 780,17	
I N V E S T I S S E M E N T	16	Remboursement d'emprunts et de dettes	0,00	001	Solde d'investissement reporté	2 138,13
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	21	Immobilisations corporelles	6 202,80	13	Subventions d'investissement	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	16	Dépôts et cautionnement reçus	590,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	21	Virement de la section de fonctionnement	0,00
		TOTAL DEPENSES	6 202,80		TOTAL RECETTES	2 728,13

Il apparaît donc un excédent global de 224 201,84 € (227 676,51 € en fonctionnement et déficit de 3 474,67 € en investissement)



FINANCES COMMUNALES

Le 24 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé les Comptes Administratifs de la Commune. Présentés ici sous forme simplifiée, ils sont le reflet de la comptabilité communale de l'année écoulée.

Ouvert pour des raisons réglementaires, le **Compte Administratif du logement de la salle des fêtes** n'est pas présenté ici. En effet, il ne présente qu'une seule somme, en dépenses d'investissement, pour un montant de 53 731 € ; ce programme n'étant pas terminé au 31 décembre 2002, aucune autre opération n'y a été initiée. De ce fait, il présente un **déficit global de 53 731 €** (auquel il convient d'ajouter 10 531 € de T.V.A.).

Présenté ci-dessous, le **Compte Administratif pour l'assainissement** fait ressortir un excédent d'exploitation de 775 € et un déficit d'investissement de 142 969 € ; il présente donc un **déficit global de 142 194 €**. Les travaux n'étant pas terminés au 31 décembre, des règlements de factures et des encaissements (subventions, retour T.V.A. et droits de branchements) restent à effectuer ; il n'a donc pas encore été réalisé de virement depuis le compte principal de la commune.

Ci-contre, le **Compte Administratif Principal** laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 227 677 €, et un déficit d'investissement de 3 475 €, soit un **excédent global de 224 202 €**, dû au fait que les principaux investissements de la commune, en 2002, sont inscrits dans les deux comptes annexes, et qu'aucun virement n'ai été initié vers ceux-là.

Tous budgets confondus, la situation au 31 décembre se solde ainsi par un **excédent général de 17 746 €**.

Compte Administratif 2002

ASSAINISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Exploitation		Exploitation	
002 Déficit reporté	0	002 Excédents reportés	6 129
006 Autofinancement complémentaire	0	70 Prestation de services (redevance)	4 651
010 Achats	131		
65 Charges de gestion courante	0	74 Subventions d'exploitation	
66 Charges financières	9 874	77 Produits exceptionnels	0
TOTAL	10 005	TOTAL	10 780
Investissement		Investissement	
001 Déficit reporté	85 328	005 Autofinancement complémentaire (section fonctionnement)	57 523
16 Emprunts et dettes	9 909		
23 Immobilisations en cours	211 387	10 Apports, dotations et réserves	106 132
TOTAL	306 624	TOTAL	163 655



NATURA 2000

La réalisation du document d'objectifs **NATURA 2000** pour le site « Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et gorges de l'Ain » a été confié à l'A.T.R. (Association Touristique du Revermont), associée à d'autres organismes. Cette étude nécessite un état initial précis ; afin de réaliser les inventaires faune-flore de cette zone Natura 2000, les chargés de mission seront ponctuellement présents sur les sites, de mars à juillet 2003. Il est demandé de bien vouloir leur autoriser l'accès aux sites (secteurs Vers Fay et ligne de crête ouest de la vallée). Pour tout renseignement sur les dates de passage et les sites prospectés, contacter Gaëlle MOREAU, FRAPNA, 25 rue Guynemer à Bourg en Bresse (04.74.21.38.79) ; et pour tout renseignement sur la procédure NATURA 2000, l'élaboration du document d'objectifs et les modalités de concertation, contacter Murielle ARCOS, ATR / CPIE du Revermont, place Jean Moulin à Ceyzériat (04.74.25.00.46).

INCIVILITES

Si notre collectivité n'a pas trop de craintes à avoir en matière d'insécurité et de respect du cadre de vie, il est malheureusement trop souvent constaté quelques comportements qui nuisent à la tranquillité de tous et à l'environnement de chacun.

Ainsi, les lieux publics servent parfois de théâtre à des agissements dommageables : sur le terrain Grandpierre, derrière la salle des fêtes, sur la place de la mairie : intrusions chez le riverain, abandon de bouteilles ou d'emballages, jets de ballons volontaires sur les toits, détériorations de descentes d'eau, de tuiles, abandon de débris ou bruits nocturnes.

Il serait dommage que l'image de notre petit village soit ternie par des comportements puérils et irresponsables . . .

. . . un petit rappel à l'ordre pour tenter d'enrayer les dérives !